

Zeitschrift: Collage : Zeitschrift für Raumentwicklung = périodique du développement territorial = periodico di sviluppo territoriale

Herausgeber: Fédération suisse des urbanistes = Fachverband Schweizer Raumplaner

Band: - (2003)

Heft: 4

Artikel: INTERREG III B : Programme Europe du Nord-Ouest

Autor: Fisher, Robin / Benabdellaziz, Fatima

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-957924>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

INTERREG III B – Programme Europe du Nord-Ouest

Les 15 & 16 janvier dernier s'est tenu au siège de la Caisse des Dépôts et Consignations le premier Carrefour d'Idées transnationales organisé par le secrétariat du programme Europe du Nord-Ouest (ENO). Plus de 260 participants, provenant en majorité de la moitié nord de la France, ont fait connaissance avec leurs homologues d'autres régions de l'aire de coopération. Ensemble, ils ont mis en commun leurs idées de coopération transnationale. Une première expérience à suivre...

Qu'ils soient «chargés de mission Europe» dans les régions, personnel d'agences d'urbanisme ou d'autorités portuaires, spécialistes de l'environnement ou du patrimoine culturel, beaucoup de participants découvraient le programme pour la première fois. Philippe Doucet, responsable du programme s'est félicité de la forte mobilisation française: «ce programme est une occasion unique pour les régions françaises de lancer des initiatives à l'échelle européenne en matière d'aménagement du territoire. Dans un contexte de sous utilisation des fonds FEDER, il est essentiel que tous les secteurs concernés par notre programme se mobilisent et voient la valeur ajoutée de la coopération transnationale par rapport aux enjeux locaux auxquels ils sont confrontés. Dans le domaine maritime, par exemple la récente catastrophe du Prestige démontre la nécessité de développer la coopération transnationale autour de la sécurité maritime. Nous souhaiterions voir émerger très rapidement des projets concrets autour de cette priorité».

Une aire de coopération qui s'étend de l'Ecosse à la Suisse

Chaque journée débutait par une séance plénière de présentation du programme ENO. La troisième génération des programmes INTERREG a été lancée en 2001. Son volet B est consacré à la coopération transnationale et se concentre sur des questions d'aménagement du territoire. Treize programmes ont été lancés dans ce cadre, chacun faisant la promotion de la coopération sur une très vaste aire de coopération distincte. Le programme ENO est, de loin, le mieux doté avec un financement FEDER¹ de 330 millions d'euros. Par rapport à son prédécesseur², son aire de



coopération s'est sensiblement élargie pour inclure en France, les Pays de la Loire, la Bretagne, la Franche-Comté et l'Alsace, en Allemagne, le Bade-Würtemberg et une partie de la Bavière, ainsi que quinze cantons suisses (cf. carte).

Identifier les enjeux clés

Après cette première séance introductive les participants étaient invités à se répartir dans différents ateliers organisés autour des cinq grandes priorités du programme (cf. encadré). Chaque atelier démarrait par un bref rappel du contenu de chaque priorité tel qu'il a été défini dans le PIC³. Ensuite un expert dans chacun des domaines donnait son analyse des principaux enjeux sur lesquels la coopération transnationale devrait se nouer. Dans le domaine des transports, par exemple, le professeur Roger Vickerman, directeur du CERTE à l'Université du Kent au Royaume-Uni, a analysé les réseaux actuels sous le prisme de la condition sociale des passagers. S'il est incontestable que les TGV qui sillonnent

Contacts presse

- Robin Fisher
Email: robin@nweurope.org
- Fatima Benabdelaziz
Email: fatima@nweurope.org

CINQ PRIORITES

Les Etats Membres et régions qui participent au programme ENO se sont fixé cinq priorités:

- La Priorité 1 vise à créer un système attractif et cohérent de centres urbains et de régions. Dans cette optique, le Programme soutient les projets de coopération visant à créer un meilleur équilibre entre métropoles et villes moyennes, ou entre zones urbaines et rurales. Cette priorité comprend également la maîtrise de la croissance urbaine, la lutte contre l'exclusion sociale, ou la réhabilitation des friches industrielles.
- La Priorité 2 vise à améliorer l'accessibilité interne et externe de la zone ENO. Il s'agit d'améliorer les connexions avec le reste du monde, tout en favorisant les modes de transport alternatifs (intermodalité des transports mer/fer/air) et les stratégies de mobilité durable. L'accès à la société de l'information est également encouragé par les actions de sensibilisation et de promotion des nouvelles technologies de l'information et de la communication auprès du grand public et des entreprises.
- La Priorité 3 touche à la gestion des ressources en eau et la lutte contre les dommages causés par les inondations. Cette priorité encourage une gestion intégrée et durable des ressources en eau. Par ailleurs, elle soutient les actions de prévention et de réduction des dommages causés par les inondations fluviales et côtières.
- La Priorité 4 est dédiée aux autres ressources naturelles et au patrimoine culturel. Elle cherche à réduire « l'empreinte écologique » en soutenant des initiatives de promotion de maillages verts et de corridors écologiques ou de protection du patrimoine culturel. Elle encourage également les expériences de stratégies de développement territorial intégrées pour les zones côtières, les régions protégées, les zones sensibles et les régions de biodiversité élevée.
- La Priorité 5 cherche à promouvoir les activités maritimes et l'intégration territoriale par delà les mers de l'aire ENO. Il s'agit notamment d'encourager la coopération entre les ports de la zone ENO, de promouvoir la navigation maritime de courte distance entre les régions, de faciliter la coopération entre les régions maritimes et les régions intérieures, de préserver les réserves halieutiques et de prévenir les risques de pollution maritime liés à l'activité humaine.



l'Europe sont une belle prouesse technologique, on est en droit de se demander si ce mode de transport n'est pas surtout réservé aux hommes d'affaires résidant dans les principales capitales européennes. Une analyse plus fine des réseaux secondaires révèle qu'il vaut mieux résider près des réseaux primaires souvent situés en périphérie des grandes villes plutôt qu'en centre ville ou en zone rurale si l'on veut réduire la chaîne de mini parcours (métro, bus, voiture, parking et enfin aéroport ou TGV) et la durée des déplacements. Tout ceci diminue l'égalité des chances en termes d'accès au marché de l'emploi et à l'éducation.

Améliorer les interconnexions entre les différents moyens de transport

Afin de réduire la durée de ces mini parcours et donc d'infléchir le phénomène d'exclusion sociale des personnes vivant à l'écart de ces réseaux,



Un compte-rendu complet des ateliers sera mis en ligne très prochainement sur le site du Programme www.nweurope.org. Un quatrième appel à propositions est prévu pour l'automne.

Roger Vickerman invite à améliorer les interconnexions entre les différents moyens de transport. Cela passe par une meilleure coopération entre des villes et régions de l'Europe, vers la recherche de réponses communes à leurs problèmes respectifs, et non par une concurrence stérile. Le secteur des transports offre donc de multiples occasions de coopération transnationale. Parmi la quinzaine de projets approuvés en 2002 par le comité de pilotage du programme, citons par exemple le projet HST qui aborde précisément les enjeux évoqués par le Professeur Vickerman.

Trouver les idées qui collent ensemble

Afin de faire émerger de nouvelles idées, les participants se sont ensuite répartis en sous-groupes centrés sur des thématiques bien précises dans chaque domaine. Par exemple, dans le cas des transports, un premier sous-groupe s'est focalisé sur le transport des passagers, le deuxième sur le fret et un troisième sur les réseaux secondaires et l'accès aux réseaux transeuropéens (RTE). L'interprétation simultanée était assurée, même dans les discussions en sous-groupes, pour que la langue ne soit pas une barrière. Pour stimuler la créativité, chaque participant devait rédiger en quelques mots sur des fiches autocollantes les enjeux clés de coopération qui

lui tenaient le plus à cœur. Ces fiches étaient ensuite regroupées par thématiques communes, ce qui permettait de repérer les centres d'intérêt du groupe. Ensuite, les participants devaient élaborer des idées de projets de coopération pouvant répondre à ces différents enjeux. Ainsi dans le sous-groupe sur le fret a été relevée, par exemple, la nécessité de renforcer un couloir entre Rotterdam et Lille. Dans le sous-groupe sur la réduction des risques liés aux inondations, on a proposé d'intégrer la culture du risque d'inondation dans les comportements, l'habitat et l'aménagement. Ceci pourrait se traduire notamment par la construction d'un habitat spécifique aux crues tout comme on construit déjà des bâtiments anti-sismiques.

Bien entendu, il s'agit là d'embryons d'idées de projets qui devront être élaborés plus en détails. ■

- ¹ Fonds Européen pour le Développement Economique des Régions
Le Programme AMNO (Aire Métropolitaine du Nord-Ouest)
- ² Programme d'Initiative Communautaire
Centre d'Etudes Economiques Européennes, Régionales et des Transports
- ³ High Speed Train (pour de plus amples informations sur ce projet, télécharger le document «funded projects in 2002» sur www.nweurope.org)

Inserat



VILLE DE NEUCHÂTEL

La Direction de l'urbanisme met au concours un poste de

délégué(e) au développement durable à 60%

dont la mission consiste à coordonner le programme d'Agenda 21, appuyer et conseiller les services de l'administration en matière de développement durable et assurer l'information et la participation des citoyens.

La fonction répond directement de l'architecte-urbaniste communal, responsable de la section de l'urbanisme, et collabore avec les services et partenaires concernés.

La personne recherchée doit être au bénéfice d'une formation universitaire ou d'une haute école spécialisée et doit apporter une connaissance approfondie de la problématique du développement durable. Elle possède des compétences en matière de gestion de projets et de planification ainsi qu'une expérience dans le domaine des Agendas 21 locaux.

La maîtrise des outils informatiques de base est indispensable. Des compétences rédactionnelles avérées et de bonnes connaissances d'anglais et d'allemand sont nécessaires.

A l'aise dans la communication et la négociation, apte à travailler en réseau, doté(e) d'un esprit d'analyse et de synthèse et capable d'initiative, vous souhaitez exercer vos talents au sein d'une collectivité publique dynamique. Votre candidature nous intéresse au plus haut point. Faites-nous parvenir votre dossier de postulation composé des documents usuels (lettre de motivation, curriculum vitae, copie des diplômes et certificats) jusqu'au 2 septembre 2003 à l'adresse suivante:

Ville de Neuchâtel, Office du personnel,
Hôtel communal, 2000 Neuchâtel

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus auprès de Monsieur Olivier Neuhaus, architecte-urbaniste communal au 032 717 76 41, courriel: olivier.neuhaus@ne.ch.

Entrée en service à convenir.